

de l'univers. J'étais avec un négociant qui ne cessait de me montrer des produits à meilleur marché les uns que les autres, et qui jugeait de cette manière peuples et gouvernements. Je lui proposai de visiter l'exposition espagnole. Il consentit en rechignant à aller prendre connaissance de ce qu'on peut produire dans ce coin du monde si arriéré. Ce fut là, à ma grande surprise, que je pris sur lui une éclatante revanche. L'exposition espagnole avait de très-beaux produits artistiques en tableaux, orfèvrerie, armes, sellerie et le reste. Mais ce ne fut point ce qui toucha mon compagnon. Il y trouva des étoffes de laine à meilleur marché que celles de toutes les autres nations, et ne pouvait revenir de son étonnement. O pays du Cid, m'écriai-je, pays si méprisé de nos jours, te voilà vengé ! Tu fabriques des verrières à deux sous meilleur marché que l'Angleterre, tu peux marcher de pair avec le pays de Barnum et celui du Tycoon !

Ainsi parlait notre ami ; mais nous lui en laissons la responsabilité. Ce n'est pas nous qui voudrions nous exprimer avec une si grande irrévérence à l'égard de la civilisation moderne, de Barnum et du Japon !

Québec, 6 décembre 1876. P. C.

NOS GRAVURES

Le prince Gortschakoff.—Les événements qui viennent de se passer en Orient ont mis de nouveau en relief une des plus grandes figures diplomatiques de notre siècle : nous voulons parler du prince Alexandre Gortschakoff, grand chancelier de l'empire russe.

Né en 1798, il débuta de bonne heure dans la diplomatie, sous les auspices du comte de Nesselrode, qui l'avait remarqué et pris en affection. À l'âge de vingt-six ans, il était nommé secrétaire d'une des ambassades les plus enviées, celle de Londres. Il profita de son long séjour en Angleterre pour étudier sérieusement toutes les langues étrangères que, du reste, il parle avec une grande facilité.

En 1830, au moment où de graves événements surgissaient en Europe, il passait en Italie, en qualité de chargé d'affaires à Florence.

Deux ans plus tard, nous le trouvons attaché à la légation de Vienne, où la mort de l'ambassadeur russe venait lui donner bientôt une influence prépondérante. Il sut, dans cette position délicate, se montrer à la hauteur de la tâche qui lui incombait, et acquit dès lors une grande réputation dans le monde diplomatique.

En 1844, il fut envoyé à Stuttgart, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, et y négocia un mariage qui était ardemment désiré à la cour de Saint-Petersbourg, celui de la grande-duchesse de Russie, Olga, avec le prince royal de Wurtemberg. Cette mission, dont il s'acquitta avec une rare habileté, lui valut le titre de conseiller intime de l'empereur.

Pendant les dures années de 1848, 1849 et 1850, le prince Gortschakoff était encore en Allemagne. Il sut garder une prudente réserve, qui lui permit de tenir, comme plénipotentiaire, en langage très-modéré à la Diète germanique, lors de la réaction de 1850.

Nommé ambassadeur à Vienne le 8 juillet 1854, au moment de la guerre de Crimée, il ne put, malgré tous ses efforts, empêcher la conclusion du traité qui engageait la neutralité de l'Autriche.

Après la signature du traité de Paris (30 mars 1856), le prince Gortschakoff fut appelé à remplacer le comte de Nesselrode comme ministre des affaires étrangères. Alexandre II venait d'hériter d'une situation qu'il n'avait point faite. L'empire de Russie se trouvait dans des conditions déplorable ; il fallait le sauver. Le nouveau ministre se dévoua à cette tâche avec toute sa sagesse et toute son énergie.

« La Russie ne boude pas, elle se recueille, » dit-il dans une circulaire de cette époque. Cette parole devint la devise de sa politique. Elle lui permit d'accomplir la grande œuvre du règne d'Alexandre II, l'émancipation de serfs, tandis que le ca-

binet de Saint-Petersbourg reconquérât toute son influence en Europe.

Depuis les événements d'Orient, toutes les puissances ont les yeux tournés vers la Russie. C'est là seulement que pouvait être délié le nœud de tant de complications. Nous espérons que l'armistice qui vient d'être conclu est le précurseur d'une paix durable. Le grand chancelier ne pouvait mieux couronner une carrière d'un demi-siècle consacrée à la grandeur de son pays.

S. DE V.

L'hon. Toussaint-Antoine-Rodolphe Laflamme, C. R., D. C. L., Ministre du Revenu de l'Intérieur.—Le nouveau ministre de l'Intérieur est l'un des fils de feu Toussaint Laflamme, écrivain, marchand, de Montréal, et de dame Marguerite-Suzanne Thibaudeau, de la Pointe-Claire, dont le père était un des exilés acadiens. M. Laflamme est né en 1827, et fit ses études au collège de Montréal. Il commença la pratique du Droit en 1849, et fut nommé C. R. en 1863. Il fut professeur à l'Université McGill, dont il tient le degré de D.C.L. Il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1872, dans le comté Jacques-Cartier, qui lui donna alors une majorité de 50 voix sur son adversaire, M. Girouard. Aux élections générales en 1874, il fut réélu par acclamation, et tout dernièrement, après avoir accepté le portefeuille de ministre de l'Intérieur, il fut confirmé dans son siège par une majorité de 28 voix, malgré l'opposition énergique que lui fit M. Girouard, son ancien adversaire.

M. Laflamme n'est pas marié. Sa politique est celle de l'ancienne école libérale, modifiée par les tendances du parti que représentent les fondateurs du *National*. Il s'est distingué comme avocat, et tout le monde est d'accord sur sa haute habileté. Il sera sans doute un des membres les plus importants du Conseil privé de Sa Majesté à Ottawa.

L'hon. Louis Beaubien, Orateur de l'Assemblée Législative.—M. Louis Beaubien est le fils du docteur Pierre Beaubien, qui siégea dans la Chambre d'Assemblée du Canada, comme représentant de Montréal, de 1841 à 1844, et comme député de Chambly, de 1848 à 1858. Sa mère était la fille de l'hon. C. E. Casgrain, seigneur de la Rivière-Ouelle. Son ancêtre, Trottier de Beaubien, vint de la France en Canada en l'année 1650. Louis Beaubien naquit à Montréal, le 27 juillet 1837, et reçut son éducation au petit séminaire de Saint-Sulpice. En 1864, il épousa mademoiselle Suzanne-Laurette Stuart, fille du juge Stuart, de Québec. Il fut élu député de la Chambre d'Assemblée de la province de Québec en 1867, et en 1872, représenta Hochelaga à la Chambre des Communes fédérales. Mais en 1874, lors des élections générales, il se sépara du Parlement d'Ottawa pour se consacrer exclusivement à la Chambre d'Assemblée, dans laquelle il représente encore son comté d'Hochelaga. Aux dernières élections, il fut opposé par M. L. O. David, sur lequel il remporta la victoire par une majorité de 384. Au commencement de la présente session de l'Assemblée législative, il fut élu Orateur, en remplacement de l'hon. M. Fortin, qui résigna cette charge.

L'hon. M. Beaubien est un des membres les plus actifs et les plus influents du conseil d'agriculture de la province et président de la société agricole d'Hochelaga. En ces qualités, il a rendu des services importants au pays. C'est principalement à ses efforts que Montréal doit l'érection de bâtisses permanentes pour l'exposition provinciale.

C'est dans l'intérêt du chemin de fer de Colonisation du nord, plus tard connu sous le nom de *Québec, Montréal et Occidental*, que M. Beaubien choisit, en 1874, un siège à la législature provinciale, de préférence à un mandat pour le parlement fédéral. Il se jeta avec enthousiasme dans la lutte, et soutint hardiment la cause de ce chemin de fer, ainsi que celui de Laurentides, jusqu'au moment où le gouvernement prit sous son égide la construction

du grand-tronc du nord. M. Beaubien fut vice-président de la compagnie organisée à cet effet, mais dont les efforts furent temporairement frustrés par des influences hostiles qui empêchèrent de se délier les bourses des capitalistes anglais.

Aujourd'hui que l'avenir du chemin de fer Québec, Montréal et Occidental est assuré, M. Beaubien peut avec calme et fierté se retirer de la lutte active, et présider aux délibérations de la Chambre dont il ébranlait naguère l'enceinte des accents convaincus de sa voix puissante. Ceux qui l'ont entendu exprimer ses idées et ses sentiments sur les sujets qui réveillaient son ardeur, ne peuvent oublier l'énergie et la clarté qui caractérisaient son éloquence. Son genre, cependant, était très-désagréable—à ceux qui ne partageaient pas ses opinions. Car son discours était empreint du bon sens le plus pratique, et ne visait jamais à l'emphase et à la rhétorique ; il préférait les arguments et les preuves solides aux fleurs qui en déguisent parfois la force.

Au physique, l'Orateur de l'Assemblée législative est bel homme. Grand, bien fait, la démarche large et déliée, il n'a rien dans sa personne qui rappelle le petit crevé. C'est un type de vigueur et d'indépendance viriles. Il porte les marques du service militaire. Car un jour, pendant un parade sur le Champ-de-Mars (il était alors capitaine dans les Chasseurs Canadiens), il reçut à la figure la décharge d'un fusil que tenait un soldat maladroit. Il est affable et poli, comme il sied à un gentleman de famille et d'éducation. Fidèle à ses amis, et infatigable s'il s'agit de leur rendre service, il sait ne pas s'aliéner l'estime de ceux dont il ne partage pas les idées. Il sera probablement un des Orateurs les plus populaires de la Chambre d'Assemblée. Il remplit les devoirs de cette charge, si importante et si onéreuse, avec autant de tact que de dignité.

G.-E. D.

Le steamer "Northern Light."—Ce vapeur, construit d'après les plans et devis de M. E. W. Sewell, de Lévis, est destiné à transporter les malles entre Pictou, N.-E. et Georgetown, Ile du Prince-Edouard. Le détroit de Northumberland, que doit traverser ce steamer au milieu des glaces d'un hiver rigoureux, mesure 45 milles de largeur. Le gouvernement a fait bâtir ce vaisseau pour faire l'épreuve des idées très-pratiques émises par M. Sewell, qui espère établir la possibilité d'une navigation non interrompue, en hiver, de Québec à Liverpool. Le *Northern Light* est construit en bois et en fer, de manière à offrir le plus de résistance possible aux glaces. Les engins en sont d'une grande puissance, donnant 700 forces, et le voyage d'essai, 54 milles, fut fait avec succès. Nous attendrons avec intérêt le résultat de sa lutte contre la glace cet hiver.

Le comte Andrassy.—La famille de ce ministre célèbre, le conseiller de l'empereur d'Autriche, est très-ancienne. La tradition rapporte qu'en l'an 1000 de J.-C., lors du couronnement de saint Etienne, roi de Hongrie, un tournoi fut donné pour célébrer son avènement au trône, et ce fut pendant les combats qui firent partie des fêtes que l'ancêtre de la famille Andrassy gagna les armoiries qui décorent son écusson. Un chevalier étranger avait désarçonné tous ses compétiteurs, et se montrait fort insolent par suite de ses succès, lorsqu'un Magyar, de descendance scythe, nommé Andoras, lui jeta le défi. La lutte s'engagea aussitôt, et Andoras, en présence du roi et de toute l'assemblée, détacha, d'un seul coup de sabre, la tête et l'épaule droite de son adversaire, malgré l'armure pesante qui le protégeait. Le roi, à cause de cet exploit, permit à Andoras de porter sur son écusson la figure d'un guerrier armé, debout entre deux lions qui soutiennent une couronne. Andoras se maria peu après, et devint le père des diverses branches de la famille distinguée qui porte le nom d'Andrassy.

G.-E. D.

MODES PARISIENNES D'HIVER

NOUVEAUX MODÈLES DE COSTUMES ET CONFÉCTIONS POUR LA SAISON D'HIVER

1 et 3. Paletot *Duchesse* en velours noir, de forme demi-ajustée, longue et droite devant, courte et cintrée derrière. Des cordons placés aux coutures de côté resserrent en dessous les deux devant. Une riche passementerie à jour orne le paletot depuis les épaules, suivant tous les bords jusque derrière, avec deux rangs de franges pour le bas ; cette même garniture orne les côtés du dos, dessinant une basque au-dessus de la taille, avec deux rangs de franges pour terminer. La manche, genre paletot d'homme, est garnie en biais d'une passementerie et d'un nœud de ruban.—Jupon de cachemire gris ardoise, entouré devant d'un volant plissé qui surmonte un dentelé de même étoffe. Le tablier se termine en dents semblables qui reposent sur les précédentes. Par derrière, le jupon est monté avec un pli bulgare, lequel est entouré dans le bas par une écharpe de faille assortie nouée au milieu.—Chapeau (spécial à la première figurine) en velours noir ; fond mou et passe inclinée devant à la Marie-Stuart. Plume noire et plume grise croisées au sommet, bandeau de plumes grises sous la passe et brides de velours nouées sur le côté.

2 et 5. Veston *Hussard* en matelassé de laine gris, de forme presque ajustée à la taille. Un galon mohair et chenille suit à plat tous les bords du vêtement, y compris le bas des manches, avec une bande de renard doré. Les devant de la veste sont, en outre, garnis de fourragère, en chenille tressée, fixées à chaque extrémité par un bouton. Une longue plaque en chenilles simulant une feuille pointue, orne le dos dans toute sa longueur, ainsi que le dessus des manches depuis l'épaule, où elle est attachée par le bouton de la fourragère. Les côtés sont ornés dans le bas par des fourragères disposées comme les précédentes.—Jupon et tunique en armure de laine vert bouteille. Le bas du jupon est terminé par un volant plissé dont la tête est formée d'un galon assorti ; deux galons pareils le surmontent par derrière. La tunique forme devant deux tabliers, terminés l'un et l'autre par un plissé et garnis au milieu de trois rangs de petits boutons boules. Ces deux tabliers se réunissent derrière sous un petit bouff.—Chapeau de feutre gros vert, genre capote (spécial à la fig. 2). Sous la passe, une guirlande de feuillage bronzé ; dessus, une draperie de velours cachant le pied d'une longue plume amazone.

3. Même costume que celui de la fig. No. 1.—Chapeau à fond mou, en velours épinglé gris ardoise, et passe diadème en velours caroubier sombre. Une blonde anglaise forme tour de tête près des cheveux ; une touffe de chrysanthèmes orne le côté. Plume caroubier ombre partant du bandeau pour retomber sur le fond du chapeau ; nœud de ruban assorti dans le bas.

4 et 6. *Dolman-visite* en velours noir. Dos presque ajusté et devant flottants. La manche est ouverte au bas et sur le bras, s'avançant vers la main comme la manche de *visite*. Un galon mohair souple et quadrillé orne tous les bords du vêtement, manches comprises, avec une bande de castor argenté. Le même galon forme deux lignes sur le dos, en partant des épaules, pour se réunir à la taille et s'écartier encore. Des brandebourgs semblent relier les bords du galon à des boutons placés sur le velours devant, derrière et sur les bras.—Jupon et tunique en sergé bleu marine. Le jupon à traîne est entouré d'un volant plissé. La tunique, ornée d'une frange grelot à tête grillée, est drapée en plis égaux fixés par des boulons sur le côté du jupon ; elle tourne ensuite en drapés pour se perdre dans les plis de la traîne ; nœud de ruban sur le côté.—Chapeau de feutre bleu marine (spécial à la fig. 4), à fond légèrement pointu et passe auréole ; celle-ci est recouverte de velours bleu et garnie d'un bandeau de satin bleu, formant une boucle qui passe sur le bord. Coques de satin appuyées contre la calotte et plume en aigrette sur le côté.

5. Même costume que celui de la fig. 2.—Chapeau de castor blanc ; à fond pointu ; une large bande de velours vert bouteille entoure la calotte, formant un nœud sur le devant. Touffe de plumes assorties dans le bas derrière. Sous la passe, un bandeau de velours vert bouteille traversé par une épée d'acier.

6. Même costume que celui de la fig. 4.—Chapeau de velours gros bleu, à fond mou et passe plissée sur le bord. Une bande de velours bordée de faille crème entoure la calotte, formant un nœud. Guirlande de clochettes bleues et blanches, en velours, retombant du sommet du chapeau sur le fond et très-bon.

LES JOURNAUX ET LES JOURNALISTES.—Il n'y a pas encore deux cents ans que le premier journal a paru en Amérique, et aujourd'hui il y en a près de six mille, y compris les publications hebdomadaires, bi-hebdomadaires, mensuelles, bi-mensuelles, trimestrielles et annuelles. Il existe aux Etats-Unis cinq fois plus de journaux qu'en France et en Angleterre, et sept fois plus qu'en Allemagne et en Autriche. Dans les huit mille feuilles qui paraissent sur tout le globe, il y en a les trois-quarts pour le nouveau monde, ce qui prouve la soif de la science et de l'instruction chez ce jeune peuple. En admettant le chiffre de vingt pour rédacteurs en titre, collaborateurs, écrivains et dessinateurs, on arrive à une armée de 160,000 soldats du progrès et... de l'amusement.